

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-cinq, le 10 février, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 28 janvier 2025

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOUSET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Bernard CROZIER, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Jean-Michel BOCHATON, Hélène PINET

POUVOIRS : Marie-Renée AVON à Stéphanie HOUSET, Claude ILLY à Pierre TRAPIER, Sandrine AUGIER à Jean Michel BOCHATON,

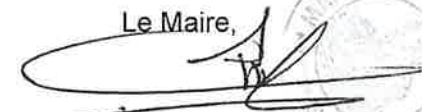
OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 : COMMUNE

Il est décidé par 26 voix pour et 7 voix contre de voter le budget primitif 2025 de la Commune comme suit :

- Dépenses de fonctionnement 14 220 986.93 €
- *Dépenses d'investissement* : 6 743 607.75 €
- Recettes de fonctionnement : 14 220 986.93 €
- *Recettes d'investissement* : 6 743 607.75 €

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le

Le Maire,

Geneviève GIRARD

